

# Fiche conseil

## Cuisine d'un gîte

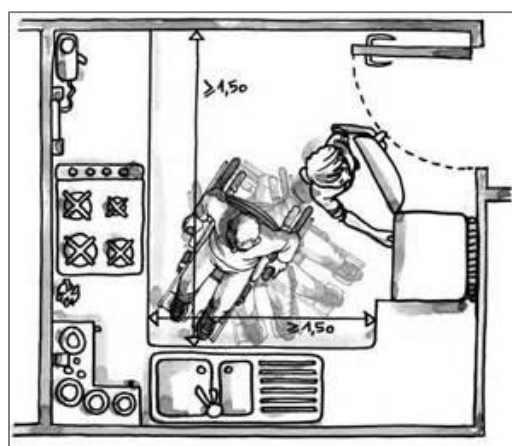
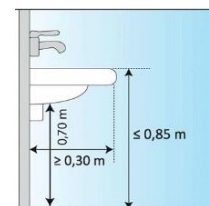


- **La largeur des portes doit être :**
  - Pour les établissements neufs (après 2007) : largeur mini de 90 cm - passage utile : 83 cm
  - Pour les établissements existants (avant 2007) : largeur mini de 80 cm - passage utile : 77 cm

- **La poubelle doit être à battant et avoir une hauteur d'au moins 40 cm (poubelle à pédale interdite)**

- **Un évier et/ou une plaque de cuisson accessibles doivent avoir les dimensions suivantes :**

- Hauteur mini : 70 cm (pour pouvoir passer les jambes)
- Hauteur maxi (avec la cuve) : 85 cm
- Profondeur mini (attention au siphon) : 30 cm
- Largeur mini : 60 cm



- **Les robinets doivent être à levier (plus facile pour la préhension) et avoir un point bleu pour indiquer l'eau froide et un point rouge pour indiquer l'eau chaude.**

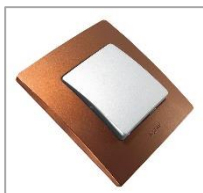
Vous pouvez utiliser du vernis à ongles.





- **Tous les équipements doivent être contrastés par rapport à l'environnement :**
  - Poignées de porte
  - Appareils d'électroménager et équipements
  - Poubelles
  - Meubles...
- **Les interrupteurs et prises doivent être contrastés par rapport au mur.**

**Attention les autocollants ne sont pas acceptés**

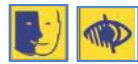


*Retirer les caches,  
les mettre bien à plat sur un carton  
les bomber avec de la peinture.  
Bien laisser sécher et les repositionner.*

**OU**



*Peindre le contour de l'interrupteur  
avec de la peinture.*



- **Faire des notices simplifiées et en grands caractères (Arial – Taille 16) des appareils d'électroménager (s'inspirer du modèle) - Ces notices servent également aux étrangers.**



- **Le four et la plaque de cuisson doivent avoir des points en relief + des points d'intensité de chauffe.**



*Pastille en relief sur le bouton 0  
Et points d'intensité de chauffe*



*Repères réalisés avec un tube de pâte en relief  
Vous pouvez aussi utiliser des gommettes en relief*



- **Attention les plaques en tout tactile sont interdites. Dans ce cas, prévoir une plaque indépendante avec boutons.**



## Le mobilier :



- **Les zones d'assises doivent avoir les dimensions suivantes :**
  - Hauteur : entre 45 cm et 50 cm
  - Largeur d'assise mini : 40 cm

○ **Les tables doivent avoir les dimensions suivantes :**

- Hauteur mini : 70 cm (*pour pouvoir passer les jambes*) – **Attention aux bandeaux sous les plateaux**
- Hauteur maxi : 80 cm
- Profondeur mini : 50 cm
- Largeur mini : 60 cm

**Des rehausses ou cales peuvent être mises à disposition si besoin.**



- **Veiller à laisser à minima 90 cm entre les meubles et une aire de rotation d'1,50 m.**



**Fortement recommandé :** s'il y a une cheminée ou un poêle prévoir un pare feu.

*Cette fiche conseil prend en compte la réglementation  
avec les critères complémentaires de la Marque Tourisme et Handicap*

**Pour plus d'informations  
ou pour une visite conseil d'accessibilité (gratuite)**



**Mme PINCHON Séverine**

**[chn.severinefrancois@orange.fr](mailto:chn.severinefrancois@orange.fr)**

**06 43 01 05 43**